



CS-OL 7/04/2019

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2019

Convoquée le 07 mars 2019 pour la partie statutaire avec envoi de l'ordre du jour et le 07 mars 2019 pour la réunion d'information générale avec envoi de l'invitation, selon la décision du Conseil d'Administration du 05 mars 2019. Informations communiquées par courrier papier ou électronique aux 101adhérents 2018 et aux sympathisants, annonces par flyer, sur « www.bienvivreaveyrier.org », le blog « La tournette » et le blog « bienvivreaveyrier.blogspot.fr », le panneau lumineux municipal.

59 Adhérents présents (40), dont 4 nouveaux 2019, ou représentés (19) :

Mesdames N. Barbier, A. Barioz, C. Bernon, G. Bodoy, N. Chevrot, M. Davignon, B. Descamps, M. Domercq, Gouverd, M. Kishazy, C. Lelarge, S. Mézan de Malartic, C. Moreau, C. Saulgeot, A. Thabuis
Messieurs J. Balastre, J.L. Barioz, F. Barbier, J.P. Bernon, L. Billet, J.P. Blanchet, M. Bodoy, L. Corneloup, G. Davignon, J. Domercq, J.A. Dortu, L. du Besset, J. Gouverd, R. Kishazy, O. Labasse, P. Lachenal, C. Lacombe, J. Lelarge, S. Mathelon, A. Moysan (ALAE), R. Mézan de Malartic, E. Miège, J. Moreau, C. Saulgeot, J.C Secchi,
Pouvoirs: JC. May, Yvette May, L. Vast, Mme Vast, JC. Cachat, J. Renard, Mme Renard, JF. Noré, Mme Noré, B. Moreau, P. Granier, M. Dufour, C. Labasse, C. Billet, R. Aveyard, A. Aveyard, D. Bariguian, R. Serret, N. Tournafol.
Excusé : J. Herrgott.

Invités présents : Frédérique Lardet, Députée, A. Violaine Dauer, adjointe au Maire Veyrier-du-Lac, Michel Maya, Maire de Tramayes, Francis Courage (Rive Ouest Environnement), Christiane Secchi, Patrick Laqua, Maxime Dolic, Bruno Perrier (ALAE, Frapna), Yves Connac, JC. Poletti (Grenelle Annecy), Nicole Mathis, Jean-Loup Bertez (TDD)... (liste élargée non exhaustive).

Invités excusés : Monsieur le Préfet Pierre Lambert, Jean-Luc Rigaut, Président du Grand Annecy, Christian Monteil, Président du Conseil Départemental, Véronique Riotton, Députée, Jean-Paul Amoudry, Conseiller départemental, Président du Syanne, Jérôme Gretz, élu Menthon, M-L Baud, C.Béraud, F.Decodts, élus Veyrier.

ASSEMBLEE STATUTAIRE (ODJ adressé avec la convocation le 07 mars 2019)

Disponibles sur demande avant la réunion, les rapports présentés sont remis en version papier à l'entrée de la salle à côté des listes de présence. Le diaporama présenté en animation de l'agenda et en soutien visuel des interventions sera mis en ligne sur le site internet de l'association. La séance est ouverte à 18 h15.

Le quorum est largement atteint et l'assemblée peut délibérer valablement. Le Président remercie les participants de leur présence et est heureux d'accueillir les élus, Madame Lardet, Madame Dauer et Monsieur Maya ainsi que trois Présidents d'associations du réseau BVV et plusieurs représentants du Grenelle Annecy.

1° Approbation formelle du procès-verbal de la précédente AGO du 07 juin 2018

Le projet (ref. OL-CS du 18/06/2018, mis en ligne en juin 2018 sur www.bienvivreaveyrier.net après validation des administrateurs, est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2° Rapport moral du Président

Olivier Labasse propose en exorde une réflexion sur le développement durable (traduction malheureuse de « sustainable »), lequel repose sur trois piliers : économique, social et environnemental ; l'absence de l'un provoque l'effondrement du concept revendiqué par les démocraties depuis 1987 et des stratégies conduites. Une citation d'Alexandre Lacroix lui paraît opportune au regard des problèmes du bassin annécien, confronté à une modernité mal interprétée qui l'éloigne de la nature, sa principale ressource : « *Notre sensibilité à la beauté des paysages est constitutive de notre humanité... Rendue insensible à la beauté de la nature, l'humanité se sent autorisée à la saccager* ». Personne n'a le monopole de l'écologie. Personne ne peut l'ignorer. La responsabilité de la société civile est d'être acteur, non activiste. Le catalogue des actions entreprises depuis l'AG de juin 2018 « *Travailler ensemble pour préserver le cadre et améliorer la qualité de vie* » est rappelé. Il remercie les administrateurs et les adhérents de leur implication et de leur confiance. Joint en annexe du PV, le rapport moral sera mis en ligne sur www.bienvivreaveyrier.net, rubrique CA et AG.

Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité

3° Rapport d'activités 2018

Le Vice-Président **Claude Saulgeot** énumère les faits marquants de l'année 2018, les satisfactions obtenues suite à nos demandes et les actions à poursuivre en 2019.

Le rapport d'activités 2018 est adopté à l'unanimité

Joint en annexe du PV, il sera mis en ligne sur internet (même rubrique).

4° Rapport financier 2018

Le Trésorier **Jean Claude Secchi** présente le rapport financier préalablement approuvé par le CA réuni le 5 mars. Le compte d'exploitation se caractérise par :

Produits : 1761,94€, dont 1655€ de cotisations et dons

Charges : 1588,48€ (assurance, frais généraux, cotisations associations, conférence, abonnement site...)

Solde de l'exercice : 173,46€. Total bilan : 16194€.

Les comptes de l'exercice 2018 sont approuvés à l'unanimité et le solde abondera le fond de réserve.

5° Montant des cotisations 2020

Après avoir rappelé que le vote des cotisations de l'année 2020 se fait au cours de l'AGO de 2019 afin de pouvoir les appeler en début de l'année 2020 sans attendre la tenue de l'AGO, le Président propose de maintenir les montants de cotisations 2020 aux mêmes niveaux que les années antérieures de sa présidence : Membre actif : 15€, couples et /ou cotisation de soutien 30€, membre bienfaiteur >30€.

La résolution est adoptée à l'unanimité

6° Renouvellement du conseil d'administration

Charles Lacombe qui avait été coopté par le CA en juin 2018 suite à l'AGO, est **élu à l'unanimité**.

Les administrateurs sortants, Olivier Labasse, Laurent Billet et Jacques Lelarge se représentent.

Olivier Labasse, Laurent Billet et Jacques Lelarge sont réélus, chacun à l'unanimité.

Le Président sortant regrette l'absence d'autres candidatures et fait appel à la parité et aux plus jeunes.

7° Questions diverses

Deux nouveaux adhérents proposent que BVV instruisse le dossier « linky », dont le déploiement par Enedis devrait toucher la commune cet été, sans consultation. Un tel débat, qui interroge un grand nombre de nos concitoyens, ne pourrait être que contradictoire « Linky or not Linky ? », sur base de faits et de chiffres.

CONFERENCE PUBLIQUE DE MICHEL MAYA

La réunion publique qui suivit a été une illustration de l'ouverture de l'association aux grands sujets d'actualité grâce à l'intervention d'un spécialiste reconnu de la transition écologique, **Michel MAYA, ingénieurs des Arts et Métiers, Professeur agrégé à l'ENSAM de Cluny, Maire élu et réélu depuis 24 ans de la 1ère commune française (Tramayes) de plus de 1000 habitants « 100% énergie renouvelable », en territoire TEPOS (Territoire à énergie positive).**

La présentation de M. MAYA très factuelle, appuyée par une série de diapos, a captivé l'auditoire en ceci qu'il fit partager l'expérience d'un élu dans la mise en place, par la concertation et l'intelligence collective, d'une réussite environnementale, sociale et économique.

Michel Maya présenta l'historique de son village caractérisé par un espace rural « d'élevage du Charolais », insista sur l'importance du **PLU** de TRAMAYES qui fut le canevas de la transformation du village d'années en années, avec la réflexion sur la mobilité (Les déplacements en voiture sont l'un des premiers émetteurs de GES avec des déplacements quotidiens passés de 10 km/jour en 1960 à 40 en 2008), l'étalement urbain et l'habitat (création d'un **Eco-quartier...**). La **Chaufferie bio-masse** a remplacé le chauffage à énergie fossile, la précision de l'ingénieur allant jusqu'à optimiser le taux d'humidité du bois introduit dans la chaudière. Fonctionnant au bois « d'arbres » déchiqueté, sous-produit du bois d'œuvre (plancher, ameublement), d'une scierie locale qui alimente à l'année un stockage à l'air libre. Cette source chaude est utilisée pour les écoles, les bâtiments municipaux et leur extension, l'hôpital et son extension, ainsi que des immeubles collectifs situés sur le trajet des conduites de chaleur (coût de chauffage annuel : 350€ pour un appartement T4 ; le turnover y est faible !). En été, l'eau chaude est d'origine photovoltaïque.

Enfin M. Maya nous présenta sa campagne d'économie avec un **éclairage public nocturne adéquat (résultats de consommation spectaculaires** passant de 100000KWh en 2007 à 25000KWh en 2017).

Lors de cette conférence, nous avons pu partager l'expérience du développement écoresponsable d'un élu. A l'issue de cette présentation, une ovation a été réservée à Michel Maya si bien que notre Président eut quelques difficultés pour lui adresser les remerciements du Conseil qu'il partagea avec Jean Claude Secchi à l'origine du contact Veyrier- du-Lac -Tramayes. Le mot de la fin revient à Michel Maya pour les participants : ***« Cette rencontre fut un plaisir pour moi. Ces temps d'échange sont toujours intéressants et instructifs ».***

La discussion se poursuit entre Michel Maya et l'assistance autour du verre de l'amitié jusqu'à 21h15.